






Tous impliqués ! (gouvernance - sensibilisation)

METTRE EN PLACE DES SITES DE DÉMONSTRATION ET D'EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUES

<p>Contexte et constat</p>	<p>La pédagogie à l'environnement peut prendre de multiples facettes.</p> <p>« Va prendre tes leçons dans la Nature » aurait dit Léonard De Vinci. La découverte "en vrai" de la nature, de son fonctionnement et de ses différentes composantes apparaît en effet essentiel pour accompagner la prise de conscience des enjeux du territoire dans lequel on vit, des patrimoines qui nous entourent et aussi appréhender notre responsabilité individuelle et collective dans sa préservation.</p>		
<p>Description</p>	<p>L'enjeu est de mettre les enfants en situation de contact et d'observation de la nature et de les placer en position de gestionnaire et de prise de décision, dans une optique de citoyenneté. En nous mettant en contact direct avec le réel, et en comprenant les relations qui nous lient à notre environnement, nous adoptons naturellement des pratiques plus responsables.</p> <p>Il s'agit d'identifier une ou plusieurs parcelles communales sur lesquelles les enfants, dans un premier temps dans le cadre périscolaire puis, à terme, scolaire, vont pouvoir expérimenter, toucher, se questionner, voir et sentir des choses. Diverses pistes sont à explorer : potagers, composts, hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, fourmilières, ruches...</p> <p>Il s'agira de construire des rituels d'observation voire d'action (arroser, nourrir, planter) avec les enfants. L'intérêt serait de proposer un terrain commun pour les deux écoles, permettant de créer du lien entre les enfants des deux groupes scolaires.</p> <p>La faisabilité de mettre en place un dispositif de type "Aire terrestre éducative" sera exploré à l'issue d'une première année de mise en œuvre, afin de mettre les enfants en situation de gestionnaire et de responsabilité (diagnostic du site, proposition puis mise en œuvre d'actions de gestion).</p> <p>Des intervenants extérieurs, le PNV, l'ONF pourront y proposer des animations et des démonstrations.</p> <p>L'action sera à coordonner avec l'action 1.4.2 de mise en place d'un conseil municipal des enfants.</p> <p><u>Description des jalons de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification d'une ou plusieurs parcelles communales à mettre à disposition par la commune (2022) - Construction d'un programme d'activités pédagogiques (2023) avec la CCVV dans le cadre périscolaire et extrascolaire puis mise en oeuvre - Extension de la dynamique au scolaire (à partir de 2023-2024) - Evaluation de la faisabilité de mise en place d'une aire terrestre éducative (appel à projet octobre 2023 ou 2024), sur la base du retour d'expérience de la première saison éducative. 		
<p>Pilote</p>	<p>Communauté de communes Val Vanoise (dans le cadre de son activité péri et extra scolaire)</p> 	<p>Partenaires</p>	<p>Commune des Allues Office National des Forêts Parc national de la Vanoise Groupes scolaires des Allues et de Méribel / Education nationale</p>   

Tous impliqués ! (gouvernance - sensibilisation)

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
Moyens financiers	Montant Global : 6000 € HT Valorisation temps de travail, valorisation transports périscolaires CCVV, 2000 euros/an pour du petit matériel. A confirmer selon la stabilisation du programme pédagogique à l'issue d'une année test.			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	/	2 000 €	2 000 €	2 000 €
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
		CCVV	CCVV	CCVV Sous réserve subvention OFB ATE
Moyens humains	Animateurs et agents d'accueil PNV / CCVV Temps animation du projet (commune, CCVV, PNV, enseignants des groupes scolaires)			
Risques identifiés	Projet à faire vivre à l'échelle de plusieurs partenaires Transport des enfants Temps d'animation Le morcellement du foncier et sa disponibilité			
Actions liées	1.4.2 - Mise en place d'un conseil municipal des enfants			

Bénéfices attendus				
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Mise en place d'une aire terrestre éducative (subvention OFB)			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Identification du site	Installation du site Rédaction du plan de gestion du site 10 animations /an Candidature ATE ?	10 Animations Mise en oeuvre plan de gestion du site Candidature ATE ?	10 Animations Mise en oeuvre plan de gestion du site Labellisation ATE ?
Indicateurs de résultat	Mise en place effective du site Mise en place du plan de gestion du site par les enfants Au moins 5 animations sur site / an hors vacances scolaires et 5 sur vacances scolaires Obtention du label Aire Terrestre Educative sous réserve faisabilité			
Info / Focus carbone	/			